Nations Unies S/PV.6083

Conseil de sécurité

Soixante-quatrième année

Provisoire

6083e séance

Mardi 17 février 2009, à 15 heures
New York

Président :	M. Takasu	(Japon)
Membres :	Autriche	M. Mayr-Harting
	Burkina Faso	M. Tiendrébéogo
	Chine	M. La Yifan
	Costa Rica	M. Urbina
	Croatie	M. Skračić
	États-Unis d'Amérique	Mme Rice
	Fédération de Russie	M. Shcherbak
	France	M. Ripert
	Jamahiriya arabe libyenne	M. Dabbashi
	Mexique	M. Heller
	Ouganda	M. Rugunda
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir John Sawers
	Turquie	M. İlkin
	Viet Nam	M. Hoang Chi Trung

Ordre du jour

La situation concernant la République démocratique du Congo

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.

09-23955 (F)

La séance est ouverte à 15 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation concernant la République démocratique du Congo

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, j'invite M. John Holmes, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, en vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra un exposé de M. John Holmes, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence. Je lui donne la parole.

M. Holmes (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie de me donner l'occasion d'exposer au Conseil de sécurité sur la situation humanitaire dans les provinces de l'est et du nord de la République démocratique du Congo.

Comme les membres du Conseil le savent, au cours des six derniers mois la stabilité s'est dégradée dans différents domaines : les combats ont repris entre différents groupes rebelles, principalement le Congrès national pour la défense du peuple (CNDP) et les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) dans les Kivus, des groupes armés sont réapparus et des affrontements en ont résulté avec les FARDC dans le district de l'Ituri, et l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) ont lancé de nouvelles attaques dans la Province orientale. Ces faits récents inquiétants ont causé plusieurs centaines de morts, provoqué le déplacement de 500 000 personnes, et aggravé la situation humanitaire qui était déjà dramatique, et ce bien que les besoins humanitaires en République démocratique du Congo ne se limitent tristement pas aux zones touchées par le conflit.

Ma visite la semaine dernière a concordé avec les nouvelles initiatives politiques et militaires lancées par le Gouvernement et la communauté internationale pour répondre à des préoccupations fondamentales et déjà anciennes, lesquelles ont des implications humanitaires potentielles majeures. Dans l'est, alors que la médiation menée conjointement par le Président Obasanjo, Envoyé spécial du Secrétaire général dans la région des Grands Lacs, et le Président Mkapa de l'Union africaine se poursuit, les Gouvernements de la République démocratique du Congo et du Rwanda mènent des opérations communes contre les ex-génocidaires des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) dans le Nord-Kivu, et des éléments de CNDP sont intégrés dans les Forces armées congolaises à la suite de l'arrestation de Laurent Nkunda au Rwanda. Ces initiatives ont créé une nouvelle dynamique qui pourrait avoir des effets significatifs et positifs, notamment sur la situation humanitaire, mais qui comportent également des risques majeurs.

Le Nord-Kivu et le Sud-Kivu seront d'une manière ou d'une autre les zones les plus touchées. Dans le Nord-Kivu, j'ai rencontré des personnes déplacées dans des camps près de Goma qui avaient été prises dans un tir croisé entre le CNDP et les FARDC. Près de 250 000 personnes ont été récemment déplacées en raison de ce conflit depuis août 2008, ce chiffre venant accroître celui, déjà ancien, de 800 000 dans le Nord-Kivu.

Ces personnes déplacées, qui vivent dans les camps et avec des populations d'accueil, restent souvent confrontées à des conditions de vie misérables en dépit d'une intervention humanitaire active et efficace dans des circonstances difficiles et dangereuses. La qualité des services qui leur sont fournis tend à diminuer à mesure que l'on s'éloigne de Goma, en raison des problèmes de sécurité et de capacité. Tandis que des dizaines de milliers de personnes étaient déjà rentrées chez elles dans des zones où leurs relations avec le CNDP étaient amicales, d'autres, qui ont été chassées par le CNDP, attendent toujours de rentrer chez elles. Celles que j'ai rencontrées dans le camp de Kibati près de Goma sont désireuses de rentrer chez elles dès que possible, ne serait-ce que parce que la saison des semailles a déjà commencé, mais les préoccupations profondes les en empêchent toujours. Leurs souvenirs de l'offensive du CNDP sont encore vifs, et tandis que la campagne pour intégrer les cadres militaires du CNDP dans les Forces armées congolaises fait des progrès, le CNDP conserve

toujours des structures administratives parallèles et une présence militaire dans de nombreux villages.

La perception de l'insécurité a été intensifiée dans certaines zones par l'offensive actuellement en cours contre les ex-génocidaires des FDLR. Tristement, la présence des FARDC dans certaines zones est loin d'être considérée comme rassurante, étant donné leur propre indiscipline et la violence redoutables dont ils ont fait preuve pendant l'offensive du CNDP. D'ailleurs, ces personnes déplacées à qui j'ai parlé m'ont clairement indiqué qu'elles avaient tout perdu. Leurs maisons et leurs champs ont été pillés et brûlés ou d'autres s'en sont emparés; les infrastructures qui existaient ont été détruites et leurs possessions personnelles ont été volées. Elles auront besoin d'un appui substantiel de la part de la communauté internationale si elles doivent rentrer chez elles volontairement, en sécurité et en toute dignité. Nous travaillons à mettre en place les dotations de retour appropriées.

Ma visite la plus récente en République démocratique du Congo, en septembre 2007, était axée sur la violence sexuelle et sur les moyens par lesquels l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale pourraient combattre le fléau du viol dans l'est de la République démocratique du Congo. Malheureusement, je ne peux pas dire que la situation s'est améliorée depuis. Les femmes que j'ai rencontrées à l'hôpital Heal Africa à Goma et dans les camps témoignent, de manière éloquente et inquiétante, du fait que les choses ont peu changé.

La violence sexuelle, en particulier à l'aide d'armes à feu, reste être un élément terrifiant de la vie quotidienne. L'impunité demeure la question fondamentale. Le manque de capacités signifie que, même si les auteurs de violence sexuelle peuvent être arrêtés et condamnés, il n'y a souvent aucun endroit où les détenir. Dans ce contexte, j'ai soulevé la question auprès du Gouvernement, jusqu'au Président lui-même, de la présence régulière d'auteurs de violence sexuelle connus parmi les hauts gradés des forces armées de la République démocratique du Congo et ai souligné que cela envoie un message erroné à tous les intéressés. J'espère que des mesures appropriées seront bientôt prises.

Il y a eu néanmoins quelques changements positifs. J'ai le sentiment que même l'opinion publique en République démocratique du Congo est en train de changer, grâce notamment aux efforts de la société civile congolaise et des femmes congolaises elles-mêmes, y compris l'épouse du Président, M^{me} Kabila. Pour l'Organisation des Nations Unies, un conseiller principal sur la violence sexuelle a aidé à développer une stratégie à l'échelle du système pour renforcer la prévention, la protection et la réponse à donner en matière de violence sexuelle. J'espère que tous les donateurs aligneront leurs programmes et leurs activités sur cette stratégie, y compris en déployant des efforts beaucoup plus importants pour faire prévaloir l'état de droit grâce à un système judiciaire opérationnel, une réforme énergique du secteur de la sécurité et une extension de l'autorité de l'État, et un meilleur appui médical, psychosocial et social aux fins de réinsertion des victimes. En attendant, il est essentiel que le Gouvernement lui-même continue de considérer ce qui précède comme une priorité majeure et qu'il fasse bien comprendre publiquement et régulièrement que la violence sexuelle est totalement inacceptable dans la société congolaise.

Il est difficile d'être certain à ce stade du résultat final et global de l'offensive continue combinée des forces rwandaises de défense/FARDC contre les ex-génocidaires des FDLR. J'ai ajouté ma voix à ceux, y compris les dirigeants de la Mission d'observation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC), qui ont souligné l'importance de réduire les risques de l'offensive pour la population civile en assurant la stricte conformité au droit international humanitaire et au droit international des droits de l'homme et en accordant à la protection des civils la priorité absolue.

Il existe notamment dans les zones concernées des populations otages qui sont fortement exposées à des abus ou représailles de la part des FDLR. Jusqu'ici nos plus grandes craintes ne semblent pas être devenues réalité, que ce soit au niveau des déplacements ou des atrocités, mais des rapports datant de la fin de la semaine dernière, émanant notamment de Human Rights Watch, ont déjà dépeint un tableau inquiétant d'attaques vengeresses des FDLR à l'encontre de civils. Alors que l'opération est officiellement sur le point de se terminer, la MONUC, déjà présente dans de nombreux emplacements clefs, aura un rôle essentiel, avec les FARDC, pour aider à combler toute lacune dans le domaine de la sécurité, ainsi que pour empêcher des militants des FDLR de retourner dans les zones qu'ils occupaient précédemment et de faire payer un lourd tribut aux civils.

Il existe aussi des signes positifs. Dans un centre de transit géré par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) à Goma, j'ai parlé aux jeunes réfugiés rwandais, hommes et femmes, qui sont en République démocratique du Congo depuis 1994 et qui ont maintenant décidé de rentrer chez eux. Au cours du dernier mois, le nombre de réfugiés transitant par le centre a augmenté de manière considérable. Le nombre de civils rwandais qui ont été volontairement rapatriés sous les auspices du HCR, entre le 1er janvier et le 16 février 2009, a atteint 2 902 883 pour le Nord-Kivu et 2 019 pour le Sud-Kivu.

Dans l'intervalle, le nombre de combattants des FDLR se présentant pour participer au programme de désarmement, démobilisation, rapatriement, réinstallation et réinsertion (DDRRR) est également en augmentation, et a déjà atteint 376, en plus de 655 personnes à leur charge, pour un total de 1 031, et plusieurs centaines d'autres candidats attendent de voir leur candidature examinée. Ces nombres sont frappants comparés au total de 1 103 rapatriements des FDLR et aux 7 992 rapatriements de civils pour l'année 2008. J'espère que ces faits récents signifient que la plaie ouverte de la présence des FDLR peut maintenant être considérablement réduite, sinon disparaître complètement. Mais des solutions politiques fermes et complètes continueront également d'être nécessaires, et ce des deux côtés de la frontière.

Je me suis également rendu dans le district du Haut-Uélé dans la Province orientale, où les Forces de défense du peuple ougandais (UPDF) et les FARDC mènent des opérations militaires conjointes contre l'Armée de résistance du Seigneur. La LRA a réagi en lançant des attaques terrifiantes et injustifiées contre la population civile locale. À Doruma, j'ai rencontré ceux qui ont été déplacés par certaines de ces attaques. J'ai été bouleversé par le récit qu'ils m'en ont fait, par leur colère et leur traumatisme manifestes. Les massacres dits de la Noël ont été à l'origine d'une vague de déplacements qui a vidé quelque 22 villages autour de Doruma, multipliant par trois la population de cette ville, qui est ainsi passée de 6 000 à 18 000 habitants. Il y a eu d'autres attaques de ce genre ailleurs, y compris près de Faradje. La brutalité fortuite, le manque total de respect pour la vie humaine, et le traitement infligé aux femmes et aux enfants en particulier, sont choquants même pour ceux qui sont habitués aux exactions que la LRA a commises dans tant de villages ces 20 dernières années. On estime que le nombre des morts enregistré depuis décembre 2008 se situe à près de 900, une grande partie des victimes ayant été massacrées à coups de machette ou à coups de matraque. Beaucoup de femmes ont été violées avant d'être tuées. On estime qu'un total de 160 000 personnes ont fui leurs maisons. Selon le HCR, dans l'État d'Equatoria occidentale, situé au Sud-Soudan, le nombre de réfugiés congolais ayant fui les attaques de la LRA dans la zone de Dungu en janvier a dépassé les 9 000, qui s'ajoutent aux milliers de Soudanais déjà déplacés à l'intérieur des frontières de leur pays pour les mêmes raisons.

Les organismes des Nations Unies et leurs partenaires s'efforcent de travailler aussi rapidement que possible avec les autorités centrales et locales, les forces militaires présentes dans la zone et la MONUC pour étendre l'aide humanitaire et intensifier les efforts pour protéger la population locale. Ces efforts sont limités par l'immensité de la zone couvrant quelque 40 000 kilomètres carrés où se cache la LRA, par le fait que cette dernière se disperse en plusieurs groupes, par la difficulté du terrain et l'isolement de cette région, par le manque chronique d'infrastructures, et par la menace que continue de poser la LRA, y compris sur les principaux axes routiers.

Personne ne remet en cause la nécessité impérieuse d'éliminer, d'une manière ou d'une autre, la menace que représente la LRA. Le meilleur moyen serait qu'elle se rende. Dans l'intervalle, lors de mes rencontres avec les commandants locaux des FARDC et des FDPU, j'ai insisté sur l'importance de mettre la protection des civils au cœur de leurs activités de planification alors qu'elles poursuivent leurs opérations militaires et de mieux communiquer avec tous les acteurs concernés sur les risques encourus par les civils et les agents humanitaires. J'ai également évoqué avec la MONUC, localement et à Kinshasa, les efforts supplémentaires qu'il conviendrait de déployer pour renforcer sa présence dans la zone afin de contribuer à la protection des civils et d'appuyer l'aide humanitaire, maintenant qu'elle a aidé la communauté humanitaire à se réinstaller à Dungu, principale localité de la région. La MONUC, en coopération avec les FARDC, étend déjà ses escortes des convois humanitaires, selon les besoins et les demandes. La mission va s'efforcer de déployer dans le pays, y compris dans certaines des villes clefs telles que Doruma et Faradje, des troupes supplémentaires basées ailleurs et s'emploiera à améliorer l'état de certaines routes pour apporter un appui logistique. La MONUC cherche également à disposer d'urgence de davantage

d'hélicoptères de transport pour pouvoir couvrir, avec l'appui des FARDC, la vaste zone où s'est dispersée la LRA.

Je voudrais saisir cette occasion pour faire des observations plus générales sur le travail de la MONUC d'un point de vue humanitaire. Ces derniers mois ont été particulièrement difficiles pour la MONUC, et le mandat révisé que lui a confié le Conseil l'a amené à examiner la manière dont elle peut au mieux utiliser ses ressources limitées dans ce pays immense et complexe afin de contribuer à protéger les civils. Cette tâche ne sera jamais aisée, et nous devons prendre garde aux attentes accrues qui risquent d'être déçues et aux critiques non constructives qui ne tiennent pas compte des problèmes et des contraintes véritables. Les unités qui ont été formées à mener des guerres classiques, à tenir des positions de défense fixes ou à patrouiller le long de lignes de cessez-le-feu, et les structures militaires conçues à cette fin, ne peuvent pas se convertir du jour au lendemain pour mener des opérations hautement mobiles et variées, s'appuyant sur de solides renseignements, compétences et contacts locaux, qui seraient pourtant idéales.

Néanmoins, les dirigeants civils et militaires de la MONUC ont déjà bien avancé dans la révision complète de leurs directives opérationnelles, de déploiement et de formation. Des équipes conjointes de protection, nouvellement créées et déployées dans les lieux où l'accès est difficile, permettent déjà de mieux anticiper et comprendre les menaces qui pèsent sur les civils et d'aider la composante militaire à interagir avec la population et à mieux comprendre ses besoins en matière de protection. J'exhorte le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à soutenir pleinement ces changements, et je demande plus particulièrement aux pays fournisseurs de contingents de permettre une souplesse maximale en ce qui concerne les procédures opérationnelles et les règles d'engagement. Je suis également convaincu que la présence de deux bataillons supplémentaires, ainsi que des deux compagnies des forces spéciales, des deux compagnies de génie, des moyens aériens supplémentaires et de la capacité d'analyse des informations récemment autorisée par le Conseil continue de faire cruellement défaut et doit être concrétisée d'urgence pour permettre à la MONUC de s'acquitter de son mandat complexe.

À Kinshasa, j'ai pu aborder nombre de ces points avec le Président Kabila, le Premier Ministre Muzito et le Ministre des affaires étrangères Mwamba. Nous avons parlé en particulier des chances qu'ont les initiatives en cours de produire des améliorations durables de la situation politique, sécuritaire et humanitaire dans l'est et le nord du pays. J'ai insisté auprès d'eux sur le fait qu'il importe de tout mettre en œuvre pour protéger les civils, notamment en s'attaquant à la violence sexuelle, en luttant contre l'impunité et, surtout, en améliorant la discipline au sein des FARDC. Ils ont été d'accord avec moi, tout en mettant l'accent sur la nécessité à leurs yeux de donner la priorité à un retour rapide à la paix et à la stabilité à court terme. J'ai fait observer qu'il ne doit pas y avoir de contradiction entre les deux impératifs de paix et de justice.

La poursuite et le renforcement de l'aide humanitaire demeurent fondamentaux pour alléger les souffrances dans les Kivus et dans la province Orientale mais cela ne suffit pas pour permettre à la population de ces régions de reconstruire sa vie sur une base durable. L'autorité et les capacités des autorités centrales et locales doivent être rétablies à tous les niveaux. La communauté internationale peut y contribuer, comme elle l'a fait jusque-là, notamment grâce à la stratégie de stabilisation générale mise en œuvre par la MONUC en collaboration avec le système des Nations Unies et d'autres bailleurs de fonds. Mais le Gouvernement doit aussi assumer véritablement ses responsabilités à cet égard.

Pour terminer, je voudrais revenir sur le fait que les besoins humanitaires sont importants sur l'ensemble de la République démocratique du Congo, y compris dans les provinces occidentales, et pas uniquement dans les zones de conflit. Quelque 76 % de la population souffre de malnutrition et vit dans une insécurité alimentaire chronique. Environ 55 % d'entre elle n'a pas accès à l'eau potable. Les maladies endémiques comme le paludisme, le choléra, la peste et le virus Ebola affaiblissent davantage une population déjà vulnérable. Le Plan d'action humanitaire de 2009 estime que 831 millions de dollars sont nécessaires pour couvrir les besoins humanitaires, soit une augmentation de 11 % par rapport à l'an passé. Nous ne pouvons pas nous permettre de détourner notre attention de la République démocratique du Congo.

Comme lors de ma première visite, j'ai été impressionné par la qualité et le dévouement de nombre des responsables que j'ai rencontrés, et ce, à tous les niveaux en partant des districts. Si le Gouvernement parvient à reprendre le contrôle des richesses naturelles du pays et à fournir l'appui et les ressources nécessaires à son administration, la

République démocratique du Congo aura alors un brillant avenir devant elle, en dépit des difficultés multiples et gigantesques qui demeurent.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint John Holmes de son exposé très utile.

Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, j'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre notre débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 15 h 30.